

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



**Noël à Vienne avec le concert de l'orchestre
de la Hofburg de Vienne**

Du 23 décembre au 26 décembre 2025

Votre voyage en quelques mots

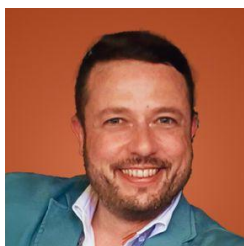
Durant la période de Noël, la capitale autrichienne se couvre d'une atmosphère toute particulière, entre traditions et féérie. Lors de cette escapade hivernale, vous découvrirez Vienne la fastueuse, symbole de la dynastie impériale des Habsbourg, séduit par sa diversité. Cathédrale ou églises gothiques, palais et abbayes baroques ou édifices Art nouveau témoignent de l'extraordinaire vitalité d'une cité sur laquelle plane non seulement l'ombre de Sissi mais également celles de Freud et Strauss. Vienne, grande ville de la musique qui vit "Wolfgang Amadeus" réaliser son œuvre éternelle, plaira également par la chaleur de ses cafés patinés où l'on s'attend à rencontrer Stefan Zweig ou Musil...

Lors de ce séjour, vous assisterez au concert de Noël de l'orchestre de la Hofburg de Vienne dans la salle des fêtes de la Hofburg;

Les points forts

- le concert de Noël à la Hofburg
- des musées incontournables : l'Albertina, le musée des Beaux-Arts et le Belvédère
- la Schatzkammer, trésor de la Hofburg
- la féérie des marchés de Noël dans la capitale autrichienne. Durant votre voyage, vous avez la possibilité, en option, d'assister à des concerts, opéras ou ballets. (Programme et tarifs sur demande).

Votre conférencier



Aymeric Peniguet de Stoutz

Sa formation, à Sciences Po Paris avec une spécialisation en histoire des idées politiques, n'a pas émoussé son rapport vivant à l'histoire. Biographies et grands récits nourrissent son imaginaire depuis son plus jeune âge, comme le font pour d'autres enfants les contes et légendes. Il sait partager cet enchantement avec passion, soutenu par une éloquence plaisamment surannée, qu'il enseigne par ailleurs.

Ses « écarts », il les réserve à la gastronomie dont il connaît « la généalogie et l'armorial ». Cette science gourmande, « de tous les âges, de tous les pays, de toutes les conditions et de tous les jours », confère saveur et trulence à ses propos.

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Vol Paris / Vienne, l'Albertina et la collection Batliner

Vol Paris / Vienne sur compagnie régulière.

(Tour panoramique et transfert en autocar, puis trajets à pied ou en transports en commun)

Déjeuner libre.

A notre arrivée, nous irons à la découverte de Vienne par un **tour en autocar du Ring**, ce célèbre boulevard ceinturant la Vieille Ville de Vienne. Construit au XIXe siècle à l'emplacement des remparts, le Ring est bordé d'édifices majestueux, reflets de l'architecture "éclectique" viennoise du siècle dernier.

Puis, nous nous rendrons à l'**Albertina**, réunissant les collections permanentes du comte Albert von Sachsen-Teschen, dotées de plus de soixante mille dessins et gravures, exposés en alternance, dont certaines de Dürer. Nous parcourons les salles de la **collection Batliner** qui rassemble un grand nombre de chefs-d'œuvre de l'art moderne, de la peinture impressionniste et post-impressionniste, en passant par les artistes des groupes "**Die Brücke**" ou "**Der Blaue Reiter**".

Installation à l'hôtel. Dîner et nuit à Vienne.

Journée 2

Le musée des beaux-arts, la cathédrale, la Vienne Art Nouveau

(Journée sous forme de promenade à pied ou en transports en commun)

Ce matin, nous visiterons le **musée des Beaux-Arts** dont les collections furent constituées grâce à la puissance d'un empire et s'enorgueillissent de chefs-d'œuvre de Vermeer et de Giorgione, de Raphaël et du Corrège, de Vélasquez et du Titien, ainsi que du Cycle des saisons de Brueghel, et des curieux portraits-natures mortes d'Arcimboldo. Parmi les objets d'art, nous admirerons la Salière de François Ier, de Benvenuto Cellini, et quelques pièces des anciennes collections de Rodolphe II.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous gagnerons la **cathédrale Saint-Etienne** (*visite extérieure*), l'un des fleurons du style gothique tardif d'Europe centrale, dont la très haute flèche et le toit aux tuiles vernissées dominent le paysage urbain. Puis, nous parcourons la période Art nouveau viennois, et particulièrement le mouvement dit "Sécession", animé par Klimt bien sûr, et également Otto Wagner et Josef Hoffmann. Nous découvrirons le **pavillon de la Sécession**, véritable cathédrale de l'Art nouveau "Jugendstil" (*visite extérieure*), et les **maisons majoliques** de la Wienzeile (*visite extérieure*).

Dîner de réveillon de Noël et nuit à Vienne.

Journée 3

Le quartier de la Hofburg, le Belvédère, concert de Noël à la Hofburg

(Journée sous forme de promenade à pied ou en transports en commun)

Ce matin, nous découvrirons le **quartier de la Hofburg**. La **Schatzkammer**, fabuleux trésor impérial, conserve les parures et les bijoux accumulés au cours des siècles par le Saint Empire romain germanique et par l'Empire d'Autriche qui présente un ensemble inestimable d'œuvres carolingiennes et maniéristes. (N.B. : A partir du 1er avril 2023, les salles abritant la collection d'Argenterie seront fermées jusqu'à nouvel ordre.)

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi sera consacré à la découverte du **Belvédère**. Ensemble composé de jardins baroques et d'un double palais d'été, ses galeries présentent une belle perspective sur l'art autrichien depuis les retables datant du Moyen Age jusqu'aux peintures Biedermeier et Sécession, présentées dans le bâtiment du **Belvédère supérieur**, que nous visiterons.

Retour à l'hôtel. Dîner au restaurant avant le concert.

Le soir, nous nous rendrons à la salle des fêtes de la Hofburg, pour assister au **concert de Noël par le Wiener Hofburgorchester**.
Nuit à Vienne.

Journée 4

Le château de Schönbrunn et son marché de Noël, vol de retour vers Paris

Lors de cette dernière matinée, nous visiterons le **château de Schönbrunn**, ancienne résidence d'été de la famille impériale, palais baroque et monument le plus visité de Vienne. Les quelque quarante pièces des appartements impériaux témoignent du faste de la vie de cour à l'époque de Marie-Thérèse. Nous ne pourrions qu'être séduits par la grâce et la fantaisie des décors de style rococo des cabinets chinois et "du Million" et du salon "vieux-laque". Quelques pas dans le **parc** enchanteur du château nous permettront d'admirer la perspective vers la gloriette.

Déjeuner libre dans le quartier du château de Schönbrunn. Vous pourrez profiter des douceurs viennoises sur le marché de Noël de Schönbrunn.

Transfert à l'aéroport de Vienne et vol de retour vers Paris.

***N.B. : - Les déplacements au cœur de Vienne s'effectueront sous forme de promenade à pied ou en transports en commun, prévoyez des chaussures chaudes et confortables.

- Nos programmes de Noël et du Jour de l'An sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. Dans de nombreux pays, cette période festive donne lieu à la fermeture ou annulation de certaines prestations et ce parfois jusqu'à la dernière minute. Nos programmes sont ainsi sujets à modification et restent évolutifs même une fois sur place et ce malgré notre vigilance à vérifier les ouvertures et les fermetures avant tous les départs. Nous vous communiquerons toute modification dès réception de l'information et mettrons tout en œuvre pour trouver, dans la mesure du possible, un équivalent de la prestation annulée. Nous vous remercions pour votre compréhension.***

Départ du 23 décembre au 26 décembre 2025 (4 jours / 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 24 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 2 495 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 2 495 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 2 945 € / pers.

Taxes aériennes au 20 janvier 2025, comprises dans le prix : 153 € dont 80 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 24 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 95 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

NB : si vous souhaitez assister à des concerts, opéras ou ballets durant votre séjour, les places (catégorie et tarif) seront confirmées lors de la garantie du départ et/ou l'ouverture au public des réservations du spectacle. L'obtention des places nécessite parfois un ou plusieurs intermédiaires, ce qui implique un prix supérieur au prix public. Elles sont généralement non remboursables. Toute modification de programme et/ou de distribution ne peut faire l'objet d'aucune condition d'annulation. Par ailleurs, dans l'éventualité où le spectacle choisi serait au même horaire qu'un repas inclus au programme, la valeur du repas n'est pas remboursable.

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vols sur compagnie régulière Austrian Airlines

DÉPART	ARRIVÉE	VOLS
Paris - Charles de Gaulle 23/12/2025 - 10:05	Vienne 23/12/2025 - 12:00	OS362
Vienne 26/12/2025 - 20:25	Paris - Charles de Gaulle 26/12/2025 - 22:30	OS369

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Départs régionaux avec tarifs garantis

Bénéficiez de tarifs préférentiels à partir de 265 € pour vos départs depuis les grandes villes françaises ainsi que Bruxelles et Genève. Pour un conseil personnalisé, notre Service Clients est à votre écoute.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

✓ Ces prix comprennent :

- le transport aérien sur vols réguliers
- les taxes d'aéroport
- les transferts aéroport / hôtel / aéroport et les transferts annoncés dans le programme
- les frais des transports en commun de la ville
- l'hébergement en hôtel 4*, avec les petits-déjeuners
- trois repas, hors boissons
- le dîner de réveillon dans un restaurant, boissons incluses
- le concert de Noël à la salle des fêtes de la Hofburg
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- les entrées dans les sites mentionnés dans le programme
- un système d'oreillettes pendant toute la durée du voyage pour un meilleur confort lors des visites (à partir de 10 personnes)
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés libres
- les boissons (hormis celles servies au dîner de réveillon)
- le port des bagages
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- les dépenses d'ordre personnel
- l'assurance optionnelle annulation bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- VIENNE - Hotel Erzherzog Rainer 4★
<https://www.hotelerzherzograinier.wien/>

L'Hôtel Erzherzog Rainer est un élégant hôtel 4 étoiles situé au cœur de Vienne, à quelques pas du centre historique et des principales attractions touristiques. Fondé en 1913, il allie le charme de la tradition viennoise au confort moderne, offrant une atmosphère accueillante et un service de haute qualité.

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Informations pratiques - Autriche

Formalités pour les ressortissants français : votre carte d'identité en cours de validité (ou votre passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Autriche moins de trois mois.

Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec l'Autriche), un visa est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade d'Autriche - 6, rue Fabert 75007 Paris - Tel : 01.40.63.30.63 - Site web : <http://www.amb-autriche.fr>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire entre l'Autriche et la France.

Climat et températures : le climat de l'Autriche est un climat continental, froid l'hiver, chaud et sec l'été. Au printemps (notamment en mai), les températures avoisinent 20°C.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels des vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement médical en cours, si tel était le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : l'Autriche fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Pourboires : Le pourboire pour les chauffeurs et les guides n'a aucun caractère d'obligation mais il est d'usage, lorsque vous en êtes satisfait, de donner environ 3 € par jour et par personne aux chauffeurs et 5 € par jour et par personne aux guides.

Electricité : le voltage et les prises sont identiques aux voltage et prises françaises.

Pour téléphoner en France : composez le 00 33 suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial).

Retrouvez plus d'informations pratiques sur le site de l'Office national autrichien du tourisme : [Informations pratiques](#)

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre

domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 Intermedes.com - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet Intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.